

Arrêté du 12 août 1988 relatif à l'homologation des pièges

NOR: ENVN8700279A
 Version consolidée au 04 mai 2018

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement,
 Vu l'arrêté du 23 mai 1984 modifié relatif au piégeage des populations animales ;
 Vu l'arrêté du 26 mai 1987 relatif à l'homologation de pièges ;
 Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage,

Article 1

Sont homologués les modèles de pièges figurant avec leur numéro d'identification au tableau figurant en annexe I au présent arrêté.

Article 2

Sans préjudice des prescriptions de l'arrêté du 23 mai 1984 susvisé, l'utilisation des pièges est soumise, selon leur catégorie, aux conditions précisées, le cas échéant, par le tableau mentionné à l'article 1er.

Article 3

Les pièges sont identifiés par une marque indissociable du piège comprenant les indications précisées au tableau mentionné à l'article 1er.

Article 4

Les arrêtés des 13 mars 1985, 8 juillet 1985, 6 janvier 1986, 8 septembre 1986 et 19 février 1987 portant homologation de pièges sont abrogés.

Article 5

A modifié les dispositions suivantes :

Article 6

A modifié les dispositions suivantes :

Article 7

A modifié les dispositions suivantes :

Article 8

Le directeur de la protection de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

► Annexes

Annexe I

► Modifié par Arrêté du 7 octobre 2013 - art. 1

CATÉGORIES (Art. 2)	NUMÉRO référence	DÉNOMINATION	FABRICANT ou distributeur	MARQUE commerciale	CONDITIONS PARTICULIÈRES pour l'utilisation : observations		
					DIMENSIONS	IDENTIFICATION	CARACTÉRISTIQUES
2	7	Piège à œuf.	Etablissements Gallier, Tinche- bray (61).		30 x 36	c) 611	Le porte-œuf est formé d'une seule pièce.
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à œuf (référence 7).		
	8	Piège en X.	E. Belisle, Labelle, Québec (Canada).	Super 120	13 x 13	c) EB 715	Double ressort cadre simple.
				Super 160	16 x 16	c) EB 716	Double ressort cadre simple.
				Super 220	18 x 18	c) EB 717	Double ressort cadre simple.

				Super 280	21 x 21	c) EB 718	Double ressort cadre simple.
				Super 330	25 x 25	c) EB 719	Double ressort cadre simple.
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8).			
			Y. Rudacovitsc II (Loys Equipement), Saint-Faustin, Québec (Canada).	Rudy C-120	13 x 13	b) Rudy c) 720	Double ressort cadre simple.
				Rudy C-160	16 x 16	b) Rudy c) 721	Double ressort cadre simple.
				Rudy C-220	18 x 18	b) Rudy c) 722	Double ressort cadre simple.
				Rudy C-280	21 x 21	b) Rudy c) 723	Double ressort cadre simple.
				Rudy C-330	25 x 25	b) Rudy c) 724	Double ressort cadre simple.
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8).			
			SARL Masy Père et Fils, 02800 Nouvion-le-Comte.	Masy	13 cm x 13 cm	734	Simple ressort.
				Masy	13 cm x 13 cm	735	Double ressort.
				Masy	18cm x 18 cm	736	Double ressort.
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8).			
	12	Piège à appât dans cage.	Pierre Billard, Saint-Laurent-des-Eaux (41).			c) 910	Porte munie d'une ouverture de 11 x 11 cm. Autres caractéristiques conformes au descriptif déposé à la direction de la nature et des paysages.
				Les pièges de cette dénomination ne sont utilisés que : 1. Dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau, uniquement avec appât végétal. 2. Ailleurs, avec appât carné, porte fermée.			
	14	Piège "livre de messe" à palette (variante)	Pierre Billard Saint-Laurent-Nouan (41)		Piège fermé : Longueur : 37 cm Largeur : 12 cm Hauteur : 7,5 cm Piège ouvert : Longueur : 33 cm Largeur : 12 cm Hauteur : 20 cm	916	Conforme au descriptif adressé au ministère chargé de la chasse
				1° Dans les marais et jusqu'à 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais uniquement avec appât végétal, pour le piégeage des rats musqués ; 2° A plus de 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais :			

					<ul style="list-style-type: none"> - dans une boîte ménageant une ou des ouvertures inférieures ou égales à 11 × 11 cm ; - en gueule de terrier et dans les bottes de paille et de foin ; - au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm. 		
	15	Piège "livre de messe" type "tapette"	Etablissement MCL 59136 Wavrin	Piège "TRM"	Piège fermé : Longueur 27 cm Largeur 17 cm Hauteur 5 cm Piège ouvert : Hauteur 10 cm	917	Conforme au descriptif adressé au ministère chargé de la chasse
					1° Dans les marais et jusqu'à 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais uniquement avec appât végétal, pour le piégeage des rats musqués ; 2° A plus de 200 m des cours d'eau, des étangs ou des marais : <ul style="list-style-type: none"> - en gueule de terrier et dans les bottes de paille et de foin ; - au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm ; - dans une boîte ménageant une ou des ouvertures inférieures ou égales à 11 × 11 cm. 		
2 a		Pièges à palette.	Tous modèles			a) Sigle PHE tel que défini à l'annexe II ; b) Marque ; c) Numéro d'identification.	Ailes lisses écartées de 5 mm en position fermée par une butée située à leur base.
					Ne peuvent être utilisés qu'avec une garniture de caoutchouc ou de matière plastique malléable sur la surface de contact de chaque aile, occupant toute la longueur de l'intervalle entre les butées d'écartement. Cette prescription est applicable à compter du 1er janvier 1989. Les pièges garnis de lames métalliques destinées à élargir la surface de contact pourront continuer d'être utilisés dans la mesure où ils auront été déclarés avant le 30 juin 1989.		
2 b			Tous modèles			a) Sigle PHE tel que défini à l'annexe II. b) Marque éventuellement. c) Numéro d'identification.	
	6	Kill trap (ou piège à appât).	Etablissements Saint-Hubert, Paris.	Saint-Hubert.	Ouverture : 33 cm minimum.	a) et b) Comme catégorie 2 a) ; c) 601.	Conforme au descriptif déposé à la direction de la protection de la nature.
					Utiliser uniquement au bois, avec appât carné, à plus de 200 mètres des cours d'eau, étangs et marais, et dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures de 15 cm maximum.		
			Joseph Weiser, Sulgen-D.		40 x 45	a) 603	
			Etablissements Gallier, Tinchebray (61).		30 x 36	a) 604	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges kill trap (référence 6).		

			Métallerie multiservices, Tinchebray (61).		d = 30 x 36	c) 607	
			Gibis SA, Chatte (38).		d = 30	c) 608	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges Kill trap (référence 6).		
		Piège à appât (type Kill trap).	Etablissements MCL (Wavrin 59).	MCL	Ouverture 33 cm minimum	c) 614	Idem 601.
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à appât (référence 6).		
			SARL Michel Gallier (Sourdeval-50)	"Appat 30 Double Ressort"	d = 30 x 36 cm	615	Piège à double ressort, conforme au descriptif et au modèle déposé à la direction de l'eau et de la biodiversité
	7	Piège à œuf.	Comme 1 a).	Comme 1 a).	Ouverture : 25 cm minimum.	a) et b) Comme catégorie 2 a) ; c) 602.	Conforme au descriptif déposé à la direction de la protection de la nature.
					Utiliser uniquement appâté avec un œuf naturel ou artificiel.		
			Joseph Weiser, Sulgen-D.		32,5 x 37	a) 605	
			Etablissements Gallier, Tinchebray (61).		30 x 36	a) 606	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à œuf (référence 7).		
			Gibis SA, Chatte (38).		d = 25	a) 609	
						d = 30	a) 610
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à œuf (référence 7).		
			Etablissements Gallier, 61 Tinchebray.	MCL	Ouverture 25 cm minimum	c) 612	Idem 602.
					Ouverture 33 cm	c) 613	Idem 606.
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à œuf (référence 7).		
			Etablissements MCL (Wavrin 59).	MCL	Ouverture 25 cm minimum	c) 612	Idem 602.
					Ouverture 33 cm minimum	c) 613	Idem 606.
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges à œuf (référence 7).		
			SARL Michel Gallier (Sourdeval-50)	"Oeuf 30 Double Ressort"	d = 30 x 36 cm	616	Piège à double ressort, conforme au descriptif et au modèle déposé à la direction de l'eau et de la biodiversité

	8	Pièges en X.	Etablissements Saint-Hubert, Paris.	Saint-Hubert.	Cadre: 11 x 13 cm 23 x 25 cm 34 x 35 cm	a) Comme catégorie 2 a) ; c) Numéros : 650, 651 et 652.	Double cadre en acier se refermant au contact de la barrette supportant un porte-appât.
			Etablissements Ouest-Industrie, Feurs 42.	Kisser.	Les pièges 652 ne peuvent être utilisés que pour autant qu'ils aient été déclarés avant le 30 juin 1989. Les pièges en X peuvent être utilisés : 1. Dans les marais et jusqu'à 200 mètres des cours d'eau, des étangs ou des marais uniquement avec appât végétal ; 2. A plus de 200 mètres des cours d'eau, des étangs ou des marais : - en gueule de terrier et dans les bottes de paille et de foin ; - au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm ; - les pièges de dimension inférieure ou égale à 18 cm x 18 cm peuvent être utilisés dans une boîte ménageant une ou des ouvertures inférieures ou égales à 11 cm x 11 cm.		
			Etablissements Gallier, 61 Tinchebray.	PHE Trap	Cadre : 13 x 13 cm ; 18 x 18 cm.	a) Comme catégorie 2 a). b) : 653 ; 654.	
		Pièges en X (ou "conibearn").	Etablissements Gallier, 61 Tinchebray.		13 x 13	a) 679	Double ressort/O.
					13 x 13	a) 680	Double ressort/M.
					16 x 16	a) 681	Double ressort/O.
					16 x 16	a) 682	Double ressort/M.
					21 x 21	a) 683	Double ressort/O.
					21 x 21	a) 684	Double ressort/M.
					25 x 25	a) 685	Double ressort/O.
					25 x 25	a) 686	Double ressort/M.
		Pièges en X (ou "conibearn").	Meubles et couveuses Leclercq, 59136 Wavrin.	MCL	13 x 13	MCL 655	Conformes aux descriptifs déposés à la Direction de la nature et des paysages.
					16 x 16	MCL 656	
					18 x 18	MCL 657	
					25 x 25	MCL 658	
					Mêmes conditions d'emploi que pour les autres pièges en X (référence 8).		
					Toutefois, les pièges de cette dénomination de dimensions inférieures ou égales à 16 x 16 cm peuvent être utilisés s'ils sont placés dans des boîtes dont la ou les ouvertures sont inférieures à 11 x 11 cm, à condition que les appâts éventuels soient placés à plus de 40 cm des ouvertures de la boîte.		
					13 x 13	a) MCL 687	Double ressort/O.
					13 x 13	a) MCL 688	Double ressort/M
					13 x 13	a) MCL 689	Double ressort-double cadre.
					16 x 16	a) MCL 690	Double ressort/M.
					16 x 16	a) MCL691	Double ressort-double cadre.
					18 x 18	a) MCL 692	Double ressort/M.
					18 x 18	a) MCL 693	Double ressort-double cadre.

					20 x 20	a) MCL 694	Double ressort/O.	
					20 x 20	a) MCL 695	Double ressort/M.	
					20 x 20	a) MCL 696	Double ressort- double cadre.	
					25 x 25	a) MCL 697	Double ressort/M.	
					25 x 25	a) MCL 698	Double ressort- double cadre.	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8). O : acier ordinaire ; M : acier type magnum.			
			Etablissements Métallerie multi-services, Tinchebry (61).		13x13	a) 659	Simple ressort.	
					13 x 13	a) 660	Double ressort.	
					16 x 16	a) 661	Double ressort.	
					18 x 18	a) 662	Double ressort.	
					25 x 25	a) 663	Double ressort.	
			Gibis S.A., Chatte (38).	G	13 x 13	a) G 664	Simple ressort.	
						13 x 13	a) G 668	Double ressort/O.
						13 x 13	a) G 669	Double ressort/M.
						16 x 16	a) G 670	Double ressort/O.
						16 x 16	a) G 672	Double ressort/M.
						18 x 18	a) G 673	Double ressort/O.
						18 x 18	a) G 674	Double ressort/M.
						20 x 20	a) G 675	Double ressort/O.
						20 x 20	a) G 676	Double ressort/M.
						25 x 25	a) G 677	Double ressort/O.
				25 x 25	a) G 678	Double ressort/M.		
			Sauvageau, Saint- Hyacinthe, Québec (Canada).	C 120 Magnum	13 x 13	c) 699	Double ressort, cadre renforcé avec lame métallique, déclencheur à fourche à 4 brins.	
				C120 Magnum	13 x 13	c) 700	Double ressort, cadre renforcé avec lame métallique, déclencheur "trottoir".	
				Sauvageau 2001-5	13 x 13	c) 701	Double ressort, double cadre, déclencheur à fourche à 4 brins.	
				Sauvageau 2001-5	13 x 13	c) 702	Double ressort, double cadre, déclencheur "trottoir".	
			Les entreprises Loudray, Sainte-Foy, Québec (Canada).	C-110	13 x 13	c) LDL 703	Simple ressort, cadre simple.	
				C-120 BOSS	13 x 13	c) LDL 704	Double ressort, cadre simple.	
				C-120	13 x 13	c) LDL 705	Double ressort, cadre simple.	

				C-120 MAG	13 x 13	c) LDL 706	Double ressort, double cadre.
				C-160	16 x 16	c) LDL 707	Double ressort, cadre simple.
				C-160 MAG	16 x 16	c) LDL 708	Double ressort, double cadre.
				C-220	18 x 18	c) LDL 709	Double ressort, cadre simple.
				C-220 MAG	18 x 18	c) LDL 710	Double ressort, double cadre.
				C-280	21 x 21	c) LDL 711	Double ressort, cadre simple.
				C-280 MAG	21 x 21	c) LDL 712	Double ressort, double cadre.
				C-330	25 x 25	c) LDL 713	Double ressort, cadre simple.
				C-330 MAG	25 x 25	c) LDL 714	Double ressort, double cadre.
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8).			
			Rex Import & Export 8660 De Pane (Belgique).		13cmx13cm	725	Simple ressort.
					13cmx13cm	726	Double ressort.
					16cmx16cm	727	Double ressort.
					18cmx18cm	728	Double ressort.
					25cmx25cm	729	Double ressort.
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges en X (référence 8).			
	9	"Livre de messe" à appât.	Etablissements Ouest-Industrie, Feurs (42).	Kisser.	Cadre : 15 x 16 cm 20 x 16 cm	a) Comme catégorie 2 a) ; c) Numéros ; 653 et 654.	Conforme au descriptif déposé à la direction de la protection de la nature.
					Mêmes conditions d'utilisation que pour les pièges en X.		
					Pour les pièges de cette dénomination, utiliser : 1° Dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau uniquement avec appât végétal ; 2° Ailleurs uniquement en gueule de terrier et dans les bottes de paille ou de foin.		
			Joseph Weiser, Sulgren-D.		16 x 18	a) 901	Le support porte-appât est surmonté d'un chapeau de 7 cm de côté.
			Etablissements Gallier, Tinchebray (61).		13 x 13	a) 902	
					16 x 20	a) 903	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "livre de messe" à appât (référence 9).		
					d = 25x25cm	c) 908	
			Métallerie multiservices, Tinchebray (61).		Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "livre de messe" à appât (référence 9).		
					d = 16 x 22	c) 906	
					d = 13 x 16	c) 907	
				Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "livre de messe" à appât (référence 9).			

			Etablissements Toursor, Véron (89).		cadre = 22cmx22cm ouverture 18cmx17 cm	c) 912	
					cadre = 22cmx22cm ouverture 18cmx17 cm	c) 911	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "livre de messe" à appât (référence 9).		
			Rex Import & Export 8660De Pane (Belgique).		145cmx165cm	913	
					145cmx165cm	914	Piège avec protection arrière.
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "Livre de messe" à appât (référence 9).		
		Livre de messe amélioré.			14 x 16	MCL 665	Conformes aux descriptifs déposés à la Direction de la nature et des paysages.
					16 x 20	MCL 666	
		Piège équerre.			18 x 17	MCL 667	
					Mêmes conditions d'emploi que pour les pièges en X.		
	11	"Livre de messe" à palette.	Etablissements Gallier, Tinchebray (61).		13 x 13	a) 904	
					25 x 25	a) 905	
					Pour les pièges de cette dénomination, utiliser: 1° Dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau pour le piégeage des rats musqués ; 2° Ailleurs uniquement en gueule de terrier et dans les bottes de paille ou de foin.		
					d = 16 x 20 cm	c) 909	
					Mêmes conditions d'emploi que les autres pièges "livre de messe" à appât (référence 11).		
	12	"Livre de messe" à fil.			145cmx185cm	915	
					Mêmes conditions d'emploi que les pièges "Livre de messe" à palette (référence 11).		
	13	Piège en X à palette.	Etablissements MCL, 59136 Wavrin.	MCL	13cmx13cm	730	Simple ressort, déclencheur "trottoir".
				MCL	13cmx13cm	731	Double ressort, déclencheur "trottoir".
				MCL	16cmx16cm	732	Double ressort, déclencheur "trottoir".
				MCL	18cmx18cm	733	Double ressort, déclencheur "trottoir".
					Les pièges en X à palette peuvent être utilisés : 1° Dans les marais, en bordure des étangs et des cours d'eau pour le piégeage des rats musqués ; 2° Ailleurs : - en gueule de terrier et dans les bottes de paille ou de foin ; - au bois, dans une enceinte ménageant une ou des ouvertures d'une largeur inférieure ou égale à 15 cm ; - les pièges de dimension inférieure ou égale à 18 cm x 18 cm peuvent être utilisés dans une boîte ménageant une ou deux ouvertures inférieures ou égales à 11 cm x 11 cm.		

annexe I (suite)

► Modifié par Arrêté du 11 juillet 2016 - art. 1

CATÉGORIES (Art. 2)	NUMÉRO Référence	DÉNOMINATION	FABRICANT ou distributeur	MARQUE commerciale	CONDITIONS PARTICULIÈRES pour l'utilisation : observations			
					DIMENSIONS	IDENTIFICATION	CARACTÉRISTIQUES	
3		Collets à arrêteoir.	Tous modèles.	Caractères communs, sauf exception signalée				
				1. Dimensions : - longueur du câble : 1 = 1 m maximum ; - circonférence minimum du collet fermé, mesurée par la distance entre l'extrémité de la boucle et l'arrêteoir de fermeture : c = 21 cm. Cette dernière prescription n'est applicable qu'à compter du 1er janvier 1990. Avant cette date, la circonférence minimum permettant l'utilisation de chaque modèle, est celle qui figure ci-dessous, au regard de chacun d'entre eux : - circonférence maximum du collet ouvert, mesurée par la distance entre l'extrémité de la boucle et l'arrêteoir d'ouverture : 65 cm.				
				2. Caractéristiques : - câble d'acier à plusieurs brins de diamètre supérieur ou égal à 1,5 mm ; - arrêt de l'ouverture et de la fermeture par butée ; - émerillon d'au moins 3 mm d'épaisseur, côté attache.				
				Caractères variant selon les modèles				
				1. Dimensions : - diamètre du câble : d) (en mm) ; - circonférence minimum du collet fermé jusqu'au 31 décembre 1989, c) (en cm).				
				2. Caractéristiques : a) = fermeture de la boucle ; côté boucle (le cas échéant) ; b) = nature des butées ; c) = fermeture des butées ; d) = arrêt du câble ; e) = particularités.				
				1	Etablissements Saint-Hubert, Paris.	d) = 1,7 c) = 19	S.H. 701 sur patte anti- retour.	a) Patte anti-retour ; b), c), d) Tubes métalliques sertis ; e) Pas d'arrêteoir d'ouverture.
				2	Etablissements Bosse, Vouzeron 18.	d) = 1,6 c) = 18	Y. Bosse 703 sur plaquette.	a) Œillet ; b), c) Barrette métallique sertie.
						d) = 1,8	765 Sur plaque métallique fixée sur la boucle du collet côté émerillon.	a) Œillet. b) c) et d) Ecou serti.
						d) = 2	766 (idem 765)	Comme le 765.
		d) = 2,4	767 (idem 765)	Comme le 765.				
	Etablissements MCL (Wavrin 59).	d = 1,6 mm	PL 771 Plaquette fixée du côté de l'émerillon	a) Œillet. b), c), d) : bague métallique serte.				
3	Fédération départementale des chasseurs des Bouches- du-Rhône.	d) = 1,8 c) = 18	F.D.C. 13-704 sur fermeture œillet d'attache.	a) Œillet ; b) et c) Tube de cuivre soudé ; e) Rondelle mobile de diamètre 14 mm, avec chaque arrêteoir.				
4	Etablissements Gallier, Tinchebray 61.	d) = 2,5 c) = 19	M.G. 705 sur patte anti- retour.	a) Patte anti-retour ; b), c), d) Tube métallique sertie.				
5	Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées- Orientales.	d) = 1,8 c) = 18	F.D.C. 66-706. Comme 3.	Comme 3.				

6	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault.	d) = 1,6 c) = 18	F.D.C. 34-706 sur agrafe fixée à l'émeril.	a) Œillet ; b), c) Tube de cuivre galvanisé avec goupille de serrage.
7	Etablissements Laurenti, Aubagne 13.	d) = 2 c) = 18	E.L. 708 sur bague côté attache.	a) Coulisseau en cuivre écroui ; b) Ecrous de laitton sertis ; c) Bague en cuivre, écrouie.
8	J.-C. Fauquier, Castelnau-le-Lez 34.	d) = 1,6 c) = 18	J.C.F. 709 sur bague côté fixée à l'émeril.	a) Œillet ; b) et C) Bague de cuivre étamé sertie.
9	R. Pont, Quillan 11.	d) = 2 c) = 20	R.P. 710 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour ; b) et c) Bague métallique sertie ; d) Goupille sertie ; e) Pas d'arrêt anti-retour.
10	Association des Piégeurs Marnais.	d) = 2 c) = 20	A.P.M. 707 sur plaquette côté attache.	a) Coupelle métallique ; b) et c) Tube d'acier serti ; d) Œillet ; e) Manille entre le câble et l'émerillon.
11	Alain Mauran. Frontignan 34.	d) = 1,6 c) = 21	A.M. 711 sur médaille côté attache.	a) Œillet ; b) et d) Manchon cuivre serti.
12	Société de chasse de Pourrières, 83.	d) = 1,8 c) = 21	S.C.P. 712 sur la patte métallique.	a) Patte métallique coudée ; b) Tube de cuivre écrasé ; c) Tube de cuivre soudé.
13	Fédération départementale des Chasseurs de la Lozère.	d) = 1,8 c) = 21	F.D.C. 48-713 sur fermeture œillet attache.	a) Œillet ; b) et c) Tube de cuivre écrasé et soudé ; e) Rondelle mobile de diamètre 14 mm, avec chaque arrêt.
14	Fédération départementale des chasseurs de la Moselle.	d) = 2 c) = 21	F.D.C. 57-715 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour courbe ; b), c), d) Tubes d'aluminium sertis ; e) Ensemble teinté en noir.
15	J.-C. Fauquier, 34 Castelnau-le-Lez.	d) = 1,6 c) = 21	J.F.C. 717 sur plaquette fixée à l'émerillon.	a) Patte anti-retour courbe ; b), c) Tubes de cuivre étamé sertis.
16	L. Giordano, 06800 Cagnes-sur-Mer.	d) = 2 d) = 2,5 c) = 21	LG719 LG720 sur plaquette fixée à l'œillet d'attache.	a) Patte anti-retour pliée à angle aigu ; b), c) Manchon métallique serti ; e) Garniture plastique de protection des extrémités du câble.
17	Association des piégeurs agréés de l'Isère.	d) = 2 c) = 21	APAI 721 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour pliée en trapèze ; b), c) Tube d'aluminium.
18	Fédération départementale des chasseurs	d) 1,8 c) 21	F.D.C. 12-722. Sur bague côté attache.	a) Œillet. b), c) Tube de cuivre serti.

		de l'Aveyron.				
19	J.-P. Sorrel, La Tour-d'Aigues (84).		d) = 2.	J.P.S. 723 Sur bague côté attache.	a) Œillet. b) Rivet d'aluminium serti. c) Tube de cuivre serti. e) Rondelles d'acier mobile de diamètre 30 mm avec les arrêteurs.	
20	J.-L. Gire, Saint-Gilles (30).		d) = 2.	J.L.G. 724 Sur rondelle fixée à l'attache	a) Œillet. b) et c) Tube de cuivre soudé. e) Rondelle d'acier de diamètre 27 mm coulissant sur l'œillet d'attache.	
21	G.I.C. du Porcien, Château-Porcien (08).		d) = 2,4.	G.I.C. 725 Sur plaquette métal fixée à l'œillet.	a) Patte anti-retour. b) Tube d'aluminium serti. c) Tube d'aluminium serti. d) Cylindre d'aluminium de 8 mm par 8 mm.	
22	Centre d'aide par le travail de Belleville, Salbris (41).		d) = 2,0.	C.A.T. 726 Sur plaquette métal fixée à l'émerillon.	a) Demi-lune anti-retour. b) et c) Tube de cuivre serti. d) Œillet.	
23	C.A.T. de Millau, 12100 Millau.		d) 1,9.	C.A.T. 727 Sur plaquette métal fixée à l'émerillon.	a) Œillet. b) Tube d'aluminium serti. c) Tube d'aluminium serti.	
24	Anclatra-Marne, 51 Jonchery/Vesle.		d) = 2	Anclatra 51-728 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour aluminium. b), c), d) Bagues d'aluminium serties de longueur 9 mm.	
25	Association départementale des chasseurs de lapin et de petit gibier de l'Aisne.		d) = 2,4	ADCLPG 02-729 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour aluminium. b), c), d) Bagues d'aluminium serties de longueur 8 mm.	
26	Etablissements MCL, 59136 Wavrin.	MCL	Diamètre du lacet = 1,9mm	DE 772 sur patte anti-retour	a) Patte anti-retour ; b), c) et d) Bagues métalliques serties.	
	P. Leclerc, 59136 Wavrin.		d) = 1,8	PL 730 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour aluminium en U ; b), c), d) Bagues d'aluminium serties, de longueur 10 mm.	
27			d) = 2,25	PL 731 sur la patte anti-retour.		
28	J.-L. Gire, 30800 Saint-Gilles.		d) = 2	JLG 732 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour circulaire métallique ; b), c), d) Bagues métalliques soudées au plomb sur la câble, de longueur 7 mm.	
	SARL Masy Père et fils, 02800 Nouvion-le-Comte.		Diamètre du lacet : 2,3 mm.	776 sur la plaquette fixée sur le côté de l'émerillon.	a) Patte anti-retour. b), c) et d) Bagues métalliques serties. Câble traité ou non par cataphorèse.	

29	M. de Robert de Bousquet, 30700 Uzès.		d) = 2,3	MRB 733 sur la patte anti-retour.	a) Patte anti-retour métallique en U ; b), c), d) Blocs de plomb sertis.
30	J.-P. Scanzi, 30700 Serviers-et-Labaume.		d) = 1,8	JPS 734 sur plaquette métallique, côté attache.	a) Œillet. b), c) Bagues d'aluminium aplaties, de longueur 12 mm.
31	Câblerie parisienne de précision, 23240 Chamborand.		d) = 1,8	CPP 735 sur plaquette métallique, côté attache.	Câble monotoron : a) Œillet ; b) Entretoises serties de 7 mm de diamètre ; c) et d) Tubes métalliques sertis, de longueur 9 mm.
				CPP 736 sur plaquette métallique, côté attache.	Câble de 7 torons. a), b), c) et d) Comme CPP 735.
32	M. Palmero, 38119 Pierre-Châtel.		d) = 1,8	CPP 737 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour en U. b), c) et d) Tubes d'aluminium aplaties de part et d'autre du câble.
			d) = 2	CPP 738 sur patte anti-retour.	
33	Etablissements Fourre, Sourdeval-les-Bois (50).		d) = 1,5	739 sur patte anti-retour.	a) Patte métallique coudée, sertie dans le collet par un tube sur 7 mm ; b) Tube métallique sertie (4-5 mm de long) ; c) Œillet dans plaque métallique sertie en bout de câble par un tube de 7 mm.
			d) = 1,8	740 sur patte anti-retour.	Comme le 739.
			d) = 2	741 sur patte anti-retour.	Comme le 739.
			d) = 2,5	742 sur patte anti-retour.	Comme le 739.
34	Gibis S.A. , Chatte (38).	Keeflock	d) = 1,6	743 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour en U (type Keeflock) ; b) et c) Tube métallique sertie ; e) L'émerillon est formé par un fil métallique enroulé et coulissant autour du collet.
			d) = 2	744 sur patte anti-retour.	Comme le 743.
			d) = 2,38	749 sur patte anti-retour.	Comme le 743.
35		Canlock	d) = 1,6	745 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour formée de 2 parties (type Canlock) ; b) et c) Comme le 743 ; e) Comme le 743.
			d) = 2	746 sur patte anti-retour.	Comme le 745.

36	Etablissements Galtier, Tinchebray (61).		d) = 1,6	747 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour ; b), c) et d) Tube métallique serti.
			d) = 1,9	748 sur patte anti-retour.	Comme le 747.
37	Etablissements Meca Soude, Lauzières (17).		d) = 2	750 sur plaquette fixée à l'émerillon.	a) Œillet. b), c) et d) Bague métallique sertie.
38	Etablissements Bosse, Vouzeron (18).		d) = 1,5	751 sur plaque métallique fixée sur la boucle du collet côté émerillon.	a) Lame métallique. b), c) et d) Ecrou serti.
			d) = 1,9	752 (idem)	Comme le 751.
			d) = 2,4	753 (idem)	Comme le 751.
			d) = 2	768 (idem 751)	Comme le 751.
39			d) = 1,5	754 sur plaque métallique fixée sur la boucle du collet côté émerillon.	a) Lame métallique. b) Butée d'ouverture : écrou serti ; butée de fermeture : lame métallique identique à a). c) et d) Ecrou serti.
			d) = 1,9	755 (idem)	Comme le 754.
			d) = 2,4	756 (idem)	Comme le 754.
			d) = 2	769 (idem 754)	Comme le 754.
40	Gibis SA, Chatte (38).	Adam	d) = 1,6	757 sur patte anti-retour.	a) Patte anti-retour incurvée (type Adam). b) et c) Comme le 743. e) Comme le 743.
			d) = 2,0	758 sur patte anti-retour.	Comme le 757.
			d) = 2,38	759 sur patte anti-retour.	Comme le 757.
	Anclatra Ardèche, Saint-Montan (07).		d) = 1,8	770 Sur lame métallique fixée dans la boucle du côté de l'émerillon.	a) Patte anti-retour. b) c) et d) Tube métallique serti.
41			d) = 1,6	760 sur tube métallique serti aplati près de l'émerillon.	a) Œillet. b) et c) Comme le 743. e) Comme le 743.
			d) = 2	761 sur tube métallique serti aplati près de l'émerillon.	Comme le 760.
			d) = 2,38	762 sur tube métallique serti aplati près de l'émerillon.	Comme le 760.
42	Club Diane Hubert, Bréviandes (10).		d) = 2	763 sur émerillon.	a) Patte anti-retour. b), c) et d) Tube émerillon serti. e) Emerillon fermé par borne métallique en U.

	43		La Sanglière, Dammarie-en- Puisaye (45).		d) = 2	764 sur plaque métallique coulissant sur le collet.	a) Patte anti-retour. b), c) et d) Tube métallique serti. e) Emerillon déformable.	
	44		SARL Masy Père et Fils.	Masy	Diamètre du lacet : 2 mm.	773 sur plaque fixée à l'émerillon.	a) Patte antiretour. b), c) et d) Tubes acier sertis. e) Emerillon classique ou triangulaire câble non traité ou traité noir par cataphorèse.	
	45			Masy	Diamètre du lacet : 2,5 mm.	774 sur plaque fixée à l'émerillon.	a) Patte antiretour. b), c) et d) Tubes acier sertis. e) Emerillon classique ou triangulaire câble non traité ou traité noir par cataphorèse.	
	46		M. Salvatore Cassenti, 69150 Decines.		Diamètre du lacet : 1,6 mm.	775	a) Patte antiretour. b) Bague métallique sertie et émerillon serti sur le câble. c) Tube métallique écrasé. d) Bague métallique sertie. e) Un dispositif type "émerillon" est situé près de l'arrêtoir.	
	47		SARL Emmanuel Hénon (Verton-62).		Diamètre : 1,8 mm.	777	a) patte anti-retour b), c) et d) bagues métalliques serties.	
			SARL Emmanuel (Verton-62).		Diamètre : 2,0 mm.	778	a) patte anti-retour b), c) et d) bagues métalliques serties.	
			SARL Emmanuel Hénon.		Diamètre : 2,5 mm.	779	a) patte anti-retour b), c) et d) bagues métalliques serties.	
	48		Entreprise Jean-Nicolas Ducatillon (59)	DUCATILLON	d) = 2 c) = 20	780	a) Patte antiretour b), c), d) Bagues métalliques serties e) Le câble peut être brut ou peint en noir	
	49		Etablissement MCL 59136 Wavrin		Diamètre du lacet = 3 mm	781	a) Patte anti retour b), c), d) Bagues métalliques serties e) Le collet dispose d'un double émerillon près de la butée d'ouverture	
4	Tous modèles						a) Sigle PHE tel que défini dans l'annexe II. b) Marque éventuellement. e) Numéro d'identification.	
	1	Pièges à lacet à système amortisseur.	Etablissements Y. Bosse, Vouzeron 18.		Palette : 143 x 143 mm.	a) Comme catégorie 2 a ; b) Marque ; c) 801.	Deux branches métalliques souples en V dont une sert de support au lacet et l'autre à la palette.	

	2	Pièges à lacet de patte.	Etablissements Gallier, 61800 Tinchebray.	Edouard Belisle.	Elévateur de lacet ouvert : 17 x 15 cm.	802	Piège rond à déclenchement par une palette, conforme au descriptif et au modèle déposés à la Direction de la nature et des paysages.
			SARL Michel Gallier (Sourdeval-50)		Elévateur de lacet ouvert : 17 x 15 cm.	827	Piège rond avec un système de déclenchement par tirage sur un dispositif de détente, conforme au descriptif et au modèle déposés à la Direction de la nature et des paysages.
		Piège à lacet.	Gibis S.A., Chatte (38).	Beslisle	Comme 2.	804	Comme 2.
			Meubles et couveuses Leclercq, Wavrin (59).	Beslisle	Comme 2.	805	Comme 2.
			Edouard Belisle.	Belisle sélectif 1.	Elévateur de lacet ouvert : 15 x 17 cm.	824	Piège rond à déclenchement par tirage sur le dispositif de détente, conforme au descriptif et au modèle déposés à la Direction de la nature et des paysages.
				Belisle sélectif 2.	Elévateur de lacet ouvert : 15 x 17 cm.	825	Piège rond avec un système de déclenchement par pression sur une palette, conforme au descriptif et au modèle déposés à la Direction de la nature et des paysages.
	3	Pièges à lacet de patte.	Etablissements Vetal, 67 Marmoutier.	Ecol.	Support de lacet : d = 13. Mécanisme : l = 36.	803	Piège à queue à déclenchement par une palette, conforme au descriptif et au modèle déposés à la Direction de la nature et des paysages.
	4	Piège à lacet.	Etablissements Fourre, Sourdeval-les-Bois (50).	AFT	Ouverture : 16 x 18	806	Piège rond à ressort spirale à déclenchement par une palette.
	5	Piège à lacet.	Pierre Billard, Saint-Laurent-des-Eaux (41).		Longueur : 47 cm Diamètre palette : 12 cm	807	Piège rond à déclenchement par une palette, muni d'un bras d'éjection.
		Pièges à lacet de patte.	SARL Michel Gallier (Sourdeval-50)		Longueur : 47 cm ; palette triangulaire : 10 x 15 x 15 cm	828	Piège à déclenchement par une palette triangulaire, muni d'un bras d'éjection, conforme au descriptif et au modèle déposé à la direction de l'eau et de la biodiversité.

	6	Piège à lacet.	Pierre Billard, Saint-Laurent-des-Eaux (41).		Longueur : 37 cm Diamètre palette : 12 cm	808	Piège rond à déclenchement par une palette, muni d'un ressort placé dans un tube.
	7		Gibis S.A., Chatte (38).	Fremont	Longueur : 50 cm	809	Piège à déclenchement par une palette, avec système amortisseur.
	8		Gibis S.A., Chatte (38).	Godwin	Diamètre du ressort spirale : 15 cm	810	Ressort spirale fixé sur dispositif muni d'une palette de déclenchement.
			Etablissements Gallier, Tinchebray (61).	Godwin	Diamètre du ressort spirale : 15 cm.	c) 816	Ressort spirale fixé sur dispositif muni d'une palette de déclenchement.
	9		Jean-Jacques Rousseau, Vitry (94).		Longueur totale : 34 cm Ressort lame : 22 cm	811	Piège à déclenchement par une palette avec barre en U. Ressort lame.
	10		Gabriel Guazetti, Osse (25).		Palette ovale : 11,5 x 7 sur support métallique : 15 cm de long Ressort: 34 cm de long	812	Piège à déclenchement par une palette fixé sur un support métallique avec ressort à fixer sur un support étranger au piège.
	11		Francis Auger, Nieul-sur-Mer (17).		Longueur : 45 cm	813	Piège à déclenchement par une palette.
	12		Gibis SA, Chatte (38).	Exel	Diamètre du lacet > ou = à 2 mm. Palette rectangulaire : 5 x 7,5 cm.	c) 814	Piège métallique rectangulaire (19 x 17 cm) à déclenchement par une palette d'un bras qui soulève le lacet.
	13		Patrick Vuilloud, Chavanod (74).		Ouverture : 17 x 13 cm. Palette : 6,5 cm.	c) 815	Piège rond avec un seul ressort à déclenchement par une palette. Distance entre les parties métalliques des mâchoires fermées : 20 mm. Distance entre les parties caoutchoutées des mâchoires fermées : 12 mm.
		Piège à lacet de patte.	Etablissements Gibis SA (Chatte 38).	Gibis	Ouverture 17 x 17 cm Palette : de 5x6 cm minimum à 10x15 cm maximum	819	Piège rond avec un seul ressort à déclenchement par une palette. Distance entre les parties métalliques des armatures fermées : 2 cm. Distance entre les parties caoutchoutées des armatures fermées : 1,2 cm minimum.
	14	Piège à lacet de patte.	Etablissements Torsor, Véron (89).	TOURSON modèle A	d = 16 cm x 17 cm	817	Piège rond à déclenchement par une palette.

				TOURSON modèle B	d = 16 cm x 17 cm	818	Piège rond à déclenchement par une palette.
			Etablissement MCL (Wavrin 59).	Albert MCL	d = 16 x 17 cm	820	Piège rond à déclenchement par une palette (idem 818).
	15	Piège à lacet de patte.	M. Claude Hingant, 22400 Lamballe.		Diamètre palette : 11 cm Longueur piège : 40 cm	821	
	16	Piège à lacet de patte.	M. Marc Thibert, 21130 Athée.		Diamètre palette : 7 cm Dimensions piège fermé : 17 cm x 38 cm	822	Double lacet.
							Dimensions piège fermé : 17 cm x 38 cm
	17	Piège à lacet de patte.	M. Claude Hingant, 22400 Lamballe.		Palette rectangulaire: 7,5 cm x 5,5 cm. Longueur piège : 20 cm.		Piège rond à déclenchement par une palette.
	18	Piège à lacet de cou	Etablissement MCL 59136 Wavrin	Piège "Collarum"	Dimension du dispositif métallique déclenché : 30 x 25 cm Diamètre du collet : 8 mm	827	Ce piège est formé de trois parties : un dispositif métallique armé d'un bras à deux branches, un collet avec arrêtoir muni d'un amortisseur près de l'émerillon et un ressort permettant d'enserrer le lacet autour du cou.
	19	Piège à lacet de patte	Claude Roques, 27, Les Martels, 81240 Saint- Amans-Soult	Piège "Maroq"	Dimension du piège tendu : 23 x 15 cm Diamètre de la palette : 5 cm	828	Piège à déclenchement par une palette projetant le lacet par un bras
	20	Piège à lacet de patte	André Maruejouis, La Grange Réauté, 35235 Thorigné- Fouillard	Piège "Maruejouis"	Dimension du piège tendu : 27 x 8,5 cm Dimension de la palette : rectangle de 6,5 x 7 cm ou disque de 5 cm de diamètre	829	Piège rectangulaire à déclenchement par une palette projetant le lacet par un bras-ressort
	21	Piège à lacet de patte	Jean-Yves Viol, 23, avenue de l'Odet, 29950 Bénodet	HINGIOL	Dimension du piège tendu : 22 cm x 23 cm Dimension de la palette : 5,5 x 7,5 cm	830	Piège métallique à déclenchement par une palette
	20	Piège à lacet de patte	André Maruejouis, La Grange Réauté, 35235 Thorigné- Fouillard	Piège "Maruejouis"	Dimension du piège tendu : 28 x 13 cm Dimension de la palette : 5 cm de diamètre	831	Piège rectangulaire à déclenchement par une palette projetant le lacet par un bras-ressort

6	1	Bidon à rat musqué, à double fond.	Sans objet (voir observations).	Sans objet.	Voir caractéristiques (tolérance de 15 mm sur les dimensions indiquées).	D.D.A.F. 14 sur la paroi extérieure.	Fût de hauteur h comprise entre 50 et 100 cm, aménagé conformément au descriptif déposé à la direction de la protection de la nature. Hauteur de l'emplacement du plateau supérieur : 0,5 h. Distance entre les deux plateaux : 0,1 à 0,15 h. Diamètres supérieur et inférieur de l'anchon : 120 et 90 mm. Profondeur minimale du bas de l'anchon sous le plateau inférieur : 100 mm.
					Ces pièges réalisés sous le contrôle de la D.D.A.F. du Calvados. Pour la capture du rat musqué, exclusivement. Le niveau de l'eau, en l'absence d'animal capturé, doit affleurer le plateau inférieur.		
	2	Piège à ragondins et rats musqués.	Communauté de communes du bocage mayennais, Gorrion (53).		Fût cylindrique : Hauteur : 0,89m ; Diamètre 0,69 m. Cage : Longueur : 70 cm ; Largeur : 33 cm ; Hauteur : 24 cm.	SIVM Gorrion sur la partie supérieure du fût à 10 cm du haut, suivi d'un numéro d'ordre inscrit sur un registre tenu par la communauté des communes.	Piège formé d'un fût cylindrique surmonté d'un grillage (hauteur : 20 cm), muni à sa base d'une cage.
					Les pièges ne sont utilisés que pour la capture des ragondins ou des rats musqués. Le piège doit être immergé de telle façon que la cage soit recouverte d'au moins 10 cm d'eau.		
	3	Pièges pour ragondins et rats musqués.	Association des piégeurs agréés de la Seine-Maritime, Bihorel (76).		Fût cylindrique: Hauteur:0,61 m; Diamètre : 0,35 m.	APASM	Piège grillagé formé d'un fût cylindrique muni d'une ouverture en entonnoir dans sa partie supérieure.
					Les pièges ne sont utilisés que pour la capture des ragondins ou des rats musqués. Le piège doit être immergé de telle façon que la cage soit couverte d'au moins 10 cm d'eau.		

Annexe II

Signe certifiant l'homologation d'un piège par le ministère de l'environnement

Il est constitué par les lettres P.H.E., signifiant : "Piège homologué par l'environnement", accolées, conformément au dessin ci-dessous et selon les proportions qui y sont indiquées, la dimension minimum de l'inscription, h, étant de 6mm, dans le sens de la hauteur. (dessin non reproduit)

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

Le directeur de la protection de la nature,

F. LETOURNEUX